

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 516 accordant une subvention à l'Union des Syndicats autonomes! de la Côte française des Somalis.

n° 516

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 mai 1950

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1950

Date du numéro  
1 mai 1950

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et. dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1S44 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu**le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies

**Vu**l'arrêté 134S du 30 décembre 1949 rendant exécutoire le budget, du service local pour l'exercice 1950.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Une subvention de cent cinquante mille francs est accordée à l'Union des syndicats autonomes de la Côte française des Somalis pour lui permettre de e faire face à ses frais de réinstallation. Cette dépense est imputable au

chapitre XIV.

#### article 5

du budget de l'exercice 1950.

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Gouverneur, SAUOUL.